

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU 06/02/2024

➤ Dissolution du SIMIF

Avis favorable pour la dissolution du Simif (Syndicat intercommunal mixte d'informatique du Finistère) et des conditions de sa liquidation. Unanimité

➤ Passage de l'épreuve cycliste « Estivale Bretonne », participation financière

Une course est organisée par l'association « Le Ponthou Cyclisme » du Ponthou et va passer sur la commune de Botsorhel le 4 août 2024.

Ce projet consiste à animer les 6 communes historiques du canton de Plouigneau à savoir, un départ à Plougouven, direction Lannéanou, Botsorhel, Guerlesquin Plouégat-Moysan, Le Ponthou, avec une arrivée au sommet de la cote de Luzivilly.

Le Conseil Municipal de BOTSORHEL décide de participer financièrement pour l'organisation de cette course cycliste à hauteur de 0.80 euro par habitant. Unanimité

➤ Nomination des rues, voies et places de la commune (adressage)

L'intérêt communal que présente la dénomination des rues, voies et places est important. Cela permet de faciliter le repérage, pour les services de secours (Samu, Pompiers, Gendarmes qui ont du mal à localiser les adresses en cas de besoin), le travail de la Poste et des autres services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le principe général de dénomination et numérotage des voies de la commune et autorise l'engagement des démarches préalables à la mise en œuvre de la dénomination et du numérotage des voies.

Unanimité

➤ Transfert de la compétence « éclairage public » au syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère (Maintenance)

A ce jour, le SDEF exerce la maîtrise d'ouvrage des installations neuves d'éclairage public, la commune assurant la compétence entretien/maintenance des installations.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le transfert de la compétence « entretien et maintenance des installations d'éclairage public » au SDEF à partir du 15 février 2024.

Unanimité

➤ Fibre

Le maire invite l'ensemble des propriétaires terriens à élaguer leurs haies au plus vite afin de faciliter l'arrivée de la fibre sur la commune.